

**Commune de Vérossaz - Assemblée primaire du 22 février 2021**  
**Décisions communales du 16 juin au 31 décembre 2020**

**Administration générale - Finances - Impôts - Bâtiments**

Le Conseil municipal

- a accepté des demandes de paiement par acomptes de débiteurs
- a accepté l'aménagement d'accès à la propriété de Fabienne Granger
- a décidé la mise en place d'un plan de protection COVID pour les locations de salles, les séances du Conseil, l'administration communale
- a attribué l'exploitation du magasin à Edelweiss Market
- a validé le sentier raquettes (Massongex, Monthey, Vérossaz) et la mise à l'enquête du dossier
- a décidé de modifier la procédure en cas de non-inscription au contrôle de l'habitant
- a accepté le renouvellement de la caution pour le CO de St-Maurice concernant les communes de Massongex, Evionnaz, Dorénaz, Collonges, Vernayaz, St-Maurice et Vérossaz
- a décidé d'annuler les manifestations suivantes en raison du COVID : promotions civiques, accueil des nouveaux habitants, remerciements fin de législature, Noël des aînés et les remplacer par des bons d'achat de CHF 50.00 au Café du Progrès et au magasin Edelweiss
- a donné l'autorisation d'exploiter au Café du Progrès
- a accepté le budget de fonctionnement et d'investissements 2021
- a accepté la planification financière 2021-2024 de la Commune

**Sécurité publique (police - feu - PC - salubrité)**

Le Conseil municipal

- a décidé des aménagements pour l'assainissement du stand de tir de Chavanne
- a traité différents cas de salubrité publique

**Enseignement et formation**

Le Conseil municipal

- a validé l'offre de AS Ascenseur pour remplacement module GSM suite à arrêt 2G pour ascenseur école

**Culture - Loisirs - Culte - Chemins pédestres - Cimetière**

Le Conseil municipal

- a décidé de valider les itinéraires cycloportifs prioritaires cantonaux sur la commune
- a validé le calendrier des manifestations 2021, sous réserve de l'évolution sanitaire et du formulaire obligatoire de réservation pour toutes les sociétés
- a adjugé les travaux du Columbarium à l'entreprise Michaud & Mariaux et à l'entreprise Julien Marolf
- a décidé de verser CHF 100.- comme distinction à 3 personnes

**Santé publique - Prévoyance sociale**

Le Conseil municipal

- a traité plusieurs demandes d'assistance sociale

**Travaux publics**

Le Conseil municipal

- a accepté le déclassement de la route des Bassex RC327 après réfection et prise en charge financière par le canton
- a décidé d'attribuer le mandat de fontainier communal à l'entreprise Coutaz à St-Maurice en collaboration et en cas d'absence de M. Claude Mottola
- a accepté l'indemnisation de CHF 240'000.- de l'Etat du Valais pour le déclassement de la RC 107 – tronçons intérieurs Haussex (carrefour jusqu'à la place communale) et la Doey (virage Ecopoint jusqu'au carrefour pour Vésenaux)
- a traité la demande de Jean-Pierre Buttet – création de 2 places de parc extérieures supplémentaires
- a procédé aux différentes études et a accepté le projet provisoire de mise en zone 30km/heure

## Services industriels – Torrents

Le Conseil municipal

- ❑ a accepté l'offre de DPE pour changement modem téléalarme réseau suite à suppression 2G
- ❑ a adjugé, selon préavis du bureau RWB, les travaux de réfection du captage Chalabagne aux entreprises Echenard SA et Coutaz SA
- ❑ a accepté les offres complémentaires d'Atra SA pour le raccordement collecteur du chemin des Mellaux et le raccordement collecteur jusqu'à la chambre communale – route des Bassex
- ❑ a accepté le devis de Sébastien Cheseaux SA pour la remise dans le réseau du drain du curage de Chalabagne

## Traitement des déchets

Le Conseil municipal

- ❑ a décidé de poursuivre la collaboration avec l'entreprise Morisod/Lathion pour le transport des déchets ménagers

## Protection et aménagement du territoire – Constructions

Le Conseil municipal

- ❑ a traité les demandes d'autorisation de construire suivantes :
  - Victor Coutaz – construction d'une palissade métallique et d'un mur terrasse
  - Olivier Morisod – démolition et agrandissement d'un chalet et installation d'une PAC
  - Louis Morisod – rénovation de la maison existante
  - Cime de l'Est Sàrl – modification chauffage – pose d'une PAC – Résidence Eugénie A
  - Frédéric Barman – transformation habitation individuelle
  - Magasin Edelweiss – demande pour pose d'enseignes
  - Carmesoud (Berrut) – projet construction immeuble sur parcelle 3078 – demande de préavis
  - MBA Immobilier SA – construction d'un immeuble de 6 appartements
  - Solam Riondel et Jimmy Lhuillier – changement de chauffage
- ❑ a préavisé la demande d'autorisation de construire suivante déposée auprès du Secrétariat cantonal des constructions, compétent en la matière :
  - Yves Ducrey – zone agricole – transformation grange
  - Administration communale – construction d'un réservoir
- ❑ a validé le projet PAD Mabilien ainsi que sa publication pour mise à l'enquête selon les points suivants :
  - changement d'affectation de « zone d'exploitation de dépôt et de matériaux à aménager » à « zone d'intérêt général Mabilien »
  - la rectification de la limite de la nouvelle « zone d'intérêt général Mabilien » avec la « zone d'intérêt général B »
  - le report de « l'aire forestière »
  - la modification du périmètre du PAD Mabilien

<p style="text-align: center;"><b>Bourgeoisie de Vérossaz – Assemblée primaire du 22 février 2021</b> <b>Décisions bourgeoises du 16 juin au 31 décembre 2020</b></p>
---

Le Conseil bourgeois

- ❑ a accepté la rénovation de la peinture du 4,5 pièces dans l'immeuble Abbaye
- ❑ a accepté le budget de fonctionnement et d'investissements 2021
- ❑ a accepté la liquidation de la Société coopérative CELL-Valais et la bourgeoisie va recevoir CHF 600.-